

**ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE RELATIVE A LA DECLARATION
D'UTILITE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUETE PARCELLAIRE EN VUE DU
PROJET DE REQUALIFICATION COMPLETE D'UN ILOT CONSTITUE
DE PLUSIEURS IMMEUBLES EN CENTRE-VILLE SITUE SUR LE
TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE NEVERS (NIEVRE)**

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Je soussigné Monsieur Dominique LAPREVOTTE, commissaire enquêteur, déclare avoir pris rendez-vous avec Madame Amandine BOUJLILAT Adjointe au Maire de Nevers, accompagnée de Madame Emilie BERGINIAT de « Nièvre Aménagement » afin de leur transmettre après entretien le procès-verbal de synthèse des observations concernant l'enquête publique relative au projet de DUP et d'enquête parcellaire

Le rendez-vous a été fixé au mardi 25 juillet 2023 à 17h40 en mairie de Nevers, dès la clôture de la présente enquête..

L'enquête s'est déroulée du jeudi 6 juillet au mardi 25 juillet 2023 inclus, soit pendant une période de 20 jours consécutifs.

1/ Clôture des registres d'enquête

Le registre DUP déposé au siège de l'enquête a été clôturé par les soins du commissaire enquêteur le 25 juillet 2023 à 17h30 à l'issue de la dernière permanence.

Le registre d'enquête parcellaire a été clôturé simultanément par Madame BOUJLILAT, Adjointe au Maire de Nevers et aussitôt remis au commissaire enquêteur.

2/ Observations sur les registres

Le public a été peu mobilisé par la présente enquête. Au total, **9 personnes se sont présentées lors des 4 permanences en mairie de Nevers.**

1 seule observation a été déposée sur le registre d'enquête parcellaire.

3/ Courriers reçus

1 courrier relatif à l'enquête DUP a été remis en: mains propres au commissaire enquêteur lors de la troisième permanence.

1 autre accompagné de 5 annexes a été transmis sur le site dédié de la préfecture ; parvenu en mairie de Nevers, il a été annexé à chacun des deux registres concernant pour partie chacune des 2 enquêtes conjointes.

4/ Sens des observations :

Enquête parcellaire :

-Celle portée au registre d'enquête parcellaire par une copropriétaire mentionne qu'elle n'a pas de remarque à son sujet.

La correspondance des époux DE ORNELAS VIEIRA , propriétaires, souligne quelques imprécisions sur les droits réels des parcelles concernées.

Enquête DUP :

Globalement, les époux DE ORNELAS VIEIRA s'opposent à l'opération projetée, contestent certains éléments du dossier et rejettent les responsabilités sur d'autres.

5/ Question posée par le commissaire enquêteur

-Concernant le tableau d'information des ayants-droits pour l'enquête parcellaire , il conviendrait de bien préciser la date d'envoi pour chacun d'entre eux (exemple 4 héritiers MONTEIL = 4 dates d'envoi), puis à défaut de retrait, préciser retour mairie avec mention non retiré, refusé n'habite pas à l'adresse indiquée.....

6/ Observations éventuelles du maître d'ouvrage

J'ai remis aux interlocutrices une copie intégrale des courriers reçus et enregistrés, le présent P.V. étant transmis par voie électronique le 26 juillet 2023.

J'ai invité les intéressées à produire leurs observations ou réponses par rapport aux doléances ou questions évoquées, en distinguant chacune des 2 enquêtes.

Ces observations devront me parvenir dans un délai de quinze jours.

A NEVERS, le 25 juillet 2023

Le commissaire enquêteur

Dominique LAPREVOTTE

